

FICHE RELEXE

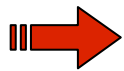
CHIEN DIT DANGEREUX DIVAGUANT SUR LA VOIE PUBLIQUE
OU CHIEN PRESENTANT UN DANGER GRAVE OU IMMEDIAT



PREFECTURE DU PAS-DE-CALAIS



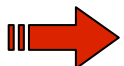
AVANT L'ARRIVEE DES EQUIPES CYNOPHILES



•Prévenir les secours (si victime)



•Assurer la sécurité et l'ordre public (éloigner les curieux , établir un périmètre de sécurité , prendre les mesures de protection nécessaires)



•Identifier le ou les chiens , les localiser si possible



AVANT L'ARRIVÉE DES ÉQUIPES CYNOPHILES

- ➡ • **Adopter une attitude neutre , rester calme et à distance de sécurité** (ne pas dépasser ligne de fuite du chien , ne pas l'acculer)

- ➡ • **Prévoir un véhicule de transport adapté , une cage de transport type varikennel ,prévoir le lieu de dépôt adapté**



- ➡ • **Prévenir le refuge**

- ➡ • **Dans les cas graves prévenir un vétérinaire ou équipe spécialisée pour l'utilisation d'un fusil hypodermique**



- ➡ • **Si le propriétaire des chiens est identifié le prévenir et le faire venir rapidement.**

**RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS
A RECUEILLIR
POUR LES UNITES CYNOPHILES**

- ⇒ • Sur les lieux (chien(s) sur la voie publique , dans une propriété , dans un véhicule ,...)



- ⇒ • Sur la nature des faits (fait de morsures , divagation , etc...)



- ⇒ • Description du comportement du ou des chiens (chien agressif car peureux , car acculé , chien affamé , chien calme , chien présentant les symptômes de la rage....)



- ⇒ • Sur l'identification du ou des chiens